

MAIRIE DE COUZEIX



DECISION DU MAIRE

Prise en application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23
du Code Général des Collectivités Territoriales



N° 2024 - 027 - Tarifs du Restaurant Scolaire et de l'Ecole Municipale de Musique pour la rentrée scolaire 2024 - 2025

Le Maire de la Commune de COUZEIX,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22 - 2,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 prise pour l'application des articles L.2122-22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant la nécessité pour la collectivité de fixer les tarifs de l'Ecole Municipale de Musique et des repas pris au Restaurant Scolaire, applicables pour la rentrée scolaire 2024 - 2025.

DECIDE

ARTICLE 1 :

Les tarifs, par repas du Restaurant Scolaire de la Ville de Couzeix pour l'année scolaire 2024 - 2025 sont fixés comme suit :

ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025	
Enfants	3,90 €
Adultes	9,55 €
Salariés de la Commune	3,95 €
Extérieurs Élus	13,30 €
Stagiaires non indemnisés	1 €
Stagiaires indemnisés	2 €

Les tarifs, par trimestre de l'École Municipale de Musique pour l'année scolaire 2024 - 2025 sont fixés comme suit :

L'inscription à l'école municipale de musique est due pour l'année scolaire entière ; la facturation ne pourra être interrompue.

La facturation sera effectuée directement auprès des usagers chaque trimestre, un avis des sommes à payer sera délivré par le service de gestion comptable de Limoges.

TARIFICATION TRIMESTRIELLE 2023-2024			
CYCLE D'ÉVEIL et D'INITIATION MUSICALE		COMMUNE	HORS COMMUNE
Jardin musical - MS et GS de maternelle (45 min hebdomadaire)		77 €	179 €
Initiation musicale - CP/CE1 (1 heure hebdomadaire)		83 €	193 €
CURSUS CYCLE 1		COMMUNE	HORS COMMUNE
(30 min instrument + formation musicale + pratique collective dès que le niveau le permet)	Enfant (- de 18 ans) et Etudiant	130 €	307 €
	Adulte (+ de 18 ans)	231 €	
CURSUS CYCLE 2		COMMUNE	HORS COMMUNE
(45 min instrument + formation musicale + pratique collective)	Enfant (- de 18 ans) et Etudiant	141 €	339 €
	Adulte (+ de 18 ans)	251 €	
CURSUS CYCLE 3		COMMUNE	HORS COMMUNE
(1 heure instrument + pratique collective)	Enfant (- de 18 ans) et Etudiant	159 €	368 €
	Adulte (+ de 18 ans)	276 €	
CURSUS PARCOURS PERSONNALISÉ		COMMUNE	HORS COMMUNE
(30 min instrument + pratique collective)	Enfant (- de 18 ans) et Etudiant	130 €	307 €
	Adulte (+ de 18 ans)	231 €	
MUSIQUE HORS CURSUS		COMMUNE	HORS COMMUNE
Toutes pratiques collectives de l'établissement, histoire de la musique, chorale chœur d'enfants, formation musicale uniquement	Enfant (- de 18 ans) et Etudiant	38 €	48 €
	Adulte (+ de 18 ans)	66 €	

Réductions réservées aux résidents de la Ville de Couzeix :

- Réduction de 10 % consentie, pour 2 inscriptions de la même famille, appliqué sur les droits du 2^{ème} inscrit.
- Réduction de 5 % consentie, pour une 3^{ème} inscription de la même famille, appliqué sur les droits du 3^{ème} inscrit.
- Abattement de 40 % sur la pratique d'un deuxième instrument.

ARTICLE 3 :

La présente décision sera exécutée conformément aux dispositions des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal dans un délai de deux mois à compter de sa notification

Fait et arrêté en Mairie, le 20 juin 2024

**Le Maire,
Sébastien LARCHER**



(Handwritten signature)